

**Type de réunion**

Réunion de lycée général et technologique public

**Discussion sur le constat (facultatif) (titres en arial gras corps 12)**

**Numéro et titre du premier sujet traité**

04

Faut-il partager autrement l'éducation entre jeunesse et âge adulte et impliquer davantage le monde du travail ?

**Question** : Est-il préférable d'allonger la durée de la scolarité obligatoire ou bien de favoriser la reprise des études après leur interruption ?

Non, les possibilités de poursuites doivent être laissées à l'initiative des personnes, en revanche il faut accompagner (financièrement et socialement) davantage les personnes sortant sans qualification. Favoriser la reprise d'étude pour toute personne le désirant. (Un crédit de formation doit être attribué à chaque individu, ce qui lui permettrait d'évoluer dans l'échelle sociale).

**Question** : Faut-il donner plus d'importance à l'expérience professionnelle pour l'obtention des diplômes ?

Oui pour la valorisation des compétences. Cela peut être un facteur de motivation pour réengager une démarche de formation.

**Question** : Quel avenir pour les jeunes sortant du système éducatif sans aucune qualification ?

Avenir incertain, il serait nécessaire de :

- Leur donner une chance pour accéder à de nouvelles formations ( qualification professionnelle) .
- De promouvoir l'accès à ces formations.

**Question** : Faut-il et si oui comment, accroître le rôle de l'entreprise dans la socialisation et l'éducation des jeunes ?

L'entreprise n'a pas un rôle majeur dans la socialisation, elle peut contribuer lors d'organisation d'activités annexes, dans le cadre des CE (clubs sportifs, vacances, soutien des vacances, chèques service d'emploi à domicile,...) soutenir les familles dans leur rôle éducatif.

L'entreprise, au travers des relations de travail qu'elle développe, contribue à la socialisation d'une manière informelle.

**Question** : Donner les mêmes droits d'accès à la formation continue ou donner davantage de droits à ceux dont la formation initiale est insuffisante ?

Oui, pour l'égalité des droits tout en favorisant ceux qui en ont le plus besoin, à condition qu'ils soient demandeurs et impliqués dans leur projet.

**Question** : Faut-il impliquer plus les entreprises dans la formation ?

Oui :

- Pour la découverte des métiers avant de faire un choix. ( Evite l'échec ).
- Dans le cadre de stages professionnels pour favoriser l'acquisition de certains apprentissages ( technologie professionnelle sur matériel spécifique. )

Toutefois, il faut être attentif à la qualité de la prestation de formation dans l'entreprise dont le rôle premier est de produire. La prestation de formation doit respecter le cahier des charges lié au diplôme visé.

Le niveau de connaissance général doit rester suffisant afin de permettre aux personnes d'évoluer, professionnellement et socialement dans la vie active.